



Rosny-sous-Bois – Hôtel de Ville  
20, rue Claude Pernès  
93111 Rosny-sous-Bois cedex  
Tél. : 01 49 35 37 00  
Fax : 01 48 54 89 55  
*Adresser votre courrier à Monsieur le Maire*

Rosny-sous-Bois, le 20 mars 2018

## CONSEIL MUNICIPAL

### COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU JEUDI 15 MARS 2018

#### SALLE DES FETES A 19H30

L'an deux mille dix-huit, le jeudi 15 mars, les membres composant le Conseil municipal, convoqués le 9 mars 2018 par Monsieur Claude CAPILLON, Maire, se sont réunis dans la salle des Fêtes, sous la présidence de Monsieur le Maire.

**ETAIENT PRESENTS** : M. Claude CAPILLON, le Maire

M DENNEULIN (jusqu'à 20h45), MMES BOYER E, DESHOQUES, MM CAPILLON P, BOUVARD, MME BAUDONNIERE, M BENAMAR, MME HAIDAMOUS (à partir de 20h20), MM ITZKOVITCH, BOYER JP, MME DARGERÉ Adjoints – M GHEDIRI, MMES VAVASSORI, SMADJA, COTTIN, RULLON, M CYRILLA, MME JACAMENT, MM OUCHENIR, MESA, MME PINCHON, M THOMMAS, MMES THIBAULT, BRETTEL, M BEAL, MMES LE CASTEL, TURLURE, MM EBERHARDT, PAILHOUX, HANOT, CAREL, LE FLOCH Conseillers Municipaux, lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer, conformément à l'article L 2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

**ABSENTS EXCUSES AVEC POUVOIR** :

M DENNEULIN à M CAPILLON C. (à partir de 20h45) – M FAUCONNET à MME VAVASSORI – M FORT à MME JACAMENT – MME HAIDAMOUS à M ITZKOVITCH (jusqu'à 20h20) – MME RIZZO HENRIQUES à M BOYER JP – M POINSIGNON à M CAPILLON P. – M AMOR à M BENAMAR - M MANGON à M MESA – MME KASRAOUI à MME DARGERÉ

**ABSENTS EXCUSES** : MME ADJAM, MME AWAD-SHEHATA, MME MENARD

**SECRETAIRE DE SEANCE** : J.P. BOYER

✚ **ADOpte** le *procès-verbal de la séance du Conseil municipal du jeudi 1<sup>er</sup> février 2018.*

Adopté à l'unanimité

## **FINANCES**

**1. APPROUVE le renouvellement de la garantie d'emprunt accordée par la Ville, à hauteur de 100 %, pour le remboursement de deux prêts d'un montant total de 7 728 161,98 € souscrit la SA D'HLM LOGIREP.**

Adopté par 30 voix pour et 10 abstentions (6 R.E.S., 2 « Rosny-sous-Bois fait front » et 2 MoDem

## **MAISON DES ASSOCIATIONS**

**2. APPROUVE la convention d'objectifs et de moyens 2018-2020 entre l'association Ville et Avenir et la Ville. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à la signer. AUTORISE le versement d'une subvention d'un montant de 44 460 € au profit de ladite association pour l'année 2018.**

Adopté à l'unanimité

**3. AUTORISE le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 500 € au profit de l'association Art manifestations artistiques culturelles contemporaines – Art-Macc.**

Adopté à l'unanimité

## **URBANISME**

**4. ACTE le déclassement et la désaffectation d'un terrain nu communal sis rue Danielle Casanova cadastré section AQ331p. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'acte y afférent. APPROUVE la cession dudit terrain au profit de la SCCV ROSNY CASANOVA.**

Adopté à l'unanimité

**5. APPROUVE l'acquisition d'un bien sans maître, revenant de plein droit à la Ville de Rosny-sous-Bois : propriété foncière issue de la parcelle cadastrée section AP n° 68 d'une superficie de 1476 m<sup>2</sup> sise 58 rue Jules Guesde. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'acte authentique.**

Adopté à l'unanimité

## **ESPACES PUBLICS**

6. **APPROUVE** les conventions entre la Ville de Rosny-sous-Bois et le SIPPAREC pour la mise en souterrain des réseaux d'éclairage public, de communications électroniques d'ORANGE et de NC NUMERICABLE sis rue de Changis, rue de Thann, rue du Clos Baron, avenue du Président John Kennedy, rue Kellermann à Rosny-sous-Bois. **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

Adopté à l'unanimité

7. **APPROUVE** les conventions entre la Ville de Rosny-sous-Bois et le SIPPAREC pour la mise en souterrain des réseaux d'éclairage public, de communications électroniques d'ORANGE et de NC NUMERICABLE sis rue Jean Mermoz, rue Louis Barthou, rue Philibert Hoffmann à Rosny-sous-Bois. **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

Adopté à l'unanimité

## **CULTURE**

8. **APPROUVE** la convention entre la Ville et les archives départementales de Seine-Saint-Denis pour le dépôt d'archives audiovisuelles. **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention ainsi que tous les documents y afférents.

Adopté à l'unanimité

## **VIE EDUCATIVE**

9. **APPROUVE** le contrat enfance jeunesse 2017-2020. **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer ledit document.

Adopté à l'unanimité

## **SPORTS**

10. **APPROUVE** la convention entre la Ville et le collège Albert Camus portant sur le remboursement des fluides du gymnase Albert Camus. **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer ledit document.

Adopté à l'unanimité

## SOLIDARITE

11. **EMET un avis favorable à la demande de décharge de responsabilité et de remise gracieuse du régisseur principal de la régie du Centre médico-social Paul Schmierer, suite à un vol.**

Adopté à l'unanimité

12. **APPROUVE la convention de partenariat entre la Ville et le fonds de dotation de la mutuelle générale des cheminots (MGC). AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention.**

Adopté à l'unanimité

## ADMINISTRATION GENERALE

13. **DESIGNE Mme Danielle PINCHON, Conseillère municipale, pour représenter la Ville au sein du Conseil d'administration de l'Association de Gestion Globale des centres socioculturels de Rosny-sous-Bois en remplacement de Monsieur Mohammed AMOR, Conseiller municipal.**



Adopté par 30 voix pour et 10 abstentions (6 R.E.S., 2 « Rosny-sous-Bois fait front » et 2 MoDem

## DIVERS

14. **PREND ACTE des décisions municipales prises par Monsieur le Maire dans le cadre de la délégation qui lui est accordée, en application des dispositions de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales.**

Prise d'acte

**PLUS RIEN N'ETANT A L'ORDRE DU JOUR, LA SEANCE EST LEVEE A 20H50.**

Affiché le : 20 MARS 2018  
Le Maire,  
  
  
Claude CAPILLON  
1<sup>er</sup> Vice-Président de Grand Paris Grand Est

\*R.E.S. (Rosny Ecologique et Solidaire)